

PROCESSUS RÉALISATION- Processus 7 - Réaliser la sous-traitance

Mode opératoire de prise en charge des prescriptions « variolo du singe »

Matériel nécessaire :

- Ecouvillon de prélèvement avec **milieu de transport UTM**
- **Triple emballage cartonné** (BIOTAINER 0,25L)

Au préalable :

-  Le service prescripteur doit **demandeur l'accord d'un infectiologue (Dr EUZEN, avis Rennes ou Brest) avant de réaliser tout prélèvement d'une lésion suspecte**
- Penser à déstocker le BIOTAINER !
- **Prélèvement d'un cas suspect** (transport catégorie B) => envoi au CHU de Rennes
 - o Coller le losange matière infectieuse 6 sur le côté du carton
 - o Inscrire dans l'emplacement prévu **UN3373**
- Demander au service prescripteur de venir au laboratoire retirer le matériel nécessaire
- Bien préciser au service prescripteur de faire parvenir la boîte cartonnée contenant le prélèvement **convenablement FERMEE et SCELLEE**.
Le prélèvement doit circuler dans l'hôpital uniquement dans cette boîte !
- Expliquer comment fermer la boîte et où mettre la feuille de demande d'examen
- Au retour de la boîte cartonnée au laboratoire, compléter en écrivant sur la boîte les parties **Destinataire (CHU RENNES, LABORATOIRE DE VIROLOGIE)** et **Expéditeur (CHPM, LABORATOIRE)** ainsi que l'encart *Emergency Contact* (**mettre le numéro de téléphone du Laboratoire du CHPM**)



Pour info :

- Horaires du laboratoire de Virologie de RENNES : 07h-19h du Lundi au Vendredi.
Pour toute question, joindre le standard du CHU de RENNES au **02.99.28.43.21** et demander le laboratoire de Virologie
- Fiche opérationnelle COREB :
<https://www.coreb.infectiologie.com/UserFiles/File/monkeypox/20220713-fichemonkeypox-plvts-coreb.pdf>
- MPXV = maladie à déclaration obligatoire (cas probables, possibles, confirmés) :
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/liste-des-maladies-a-declaration-obligatoire>
- SFM, Gestion des prélèvements biologiques d'un patient suspect ou confirmé d'infection par le Monkeypox virus : https://www.sfm-microbiologie.org/wp-content/uploads/2022/06/Recommandations-SFM- -MPXV_V1- -12062022-def.pdf

Uniquement pour les cas confirmés pour envoi au CNR :

- o Coller le losange matière infectieuse 6 sur le côté du carton
- o Inscrire dans l'emplacement prévu **UN2814**
- o Transport **catégorie A** : appeler le transporteur habilité :
RESEAU OUEST 02.98.36.54.56 ou 06.74.28.33.59
Attention ! Pas de course les jours fériés, ni la nuit ! Envoi le matin de préférence avant 12h => Garder le prélèvement à +4°C